



CAP VERS L'EFFICACITÉ ENERGETIQUE

Préparer et décider ensemble des travaux à réaliser

Sur la base des résultats du diagnostic "Ecobilan FONCIA", les propriétaires choisiront comment et avec qui agir. Ils auront alors à :

- 1. Fixer ensemble** les priorités du syndicat des copropriétaires ou du propriétaire bailleur.
- 2. Retenir** les scénarios de travaux pertinents.
- 3. Désigner** un maître d'œuvre chargé de rédiger le cahier des charges et **lancer l'appel d'offre** sur les propositions retenues.
- 4. Ouvrir et valider** les offres des entreprises avec le maître d'œuvre et le syndic ou le gérant.
- 5. Décider collectivement** de la rapidité de mise en œuvre des travaux (en une ou plusieurs phases).
- 6. Prendre en compte** la compatibilité des travaux par rapport aux phases suivantes, la cas échéant.

Les propriétaires disposeront ainsi des éléments pour :

- **Présenter** le projet définitif avec les devis, les intervenants, les assurances...
- **Présenter** les financements mobilisables avec des simulations individuelles de coûts.
- **VALIDER** le projet après explications et échanges.

